



Agent Logistique

PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Gérard GOUTET
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Sylvie QUEYREIX
03 86 49 26 50
accueil.ies@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

Descriptif

C'est le magasinier qui prend en charge les produits ou marchandises dès la réception jusqu'à la livraison aux clients. Son rôle consiste à vérifier la conformité des produits par rapport à la commande, que ce soit en quantité, en qualité ou en délais de livraison. Il gère les stocks en rangeant les produits selon une organisation stricte et tient à jour leurs mouvements, à l'aide de l'informatique. C'est véritablement un poste d'organisation.

Vos activités en entreprise

- Réceptionner, manutentionner, stocker, préparer les commandes, expédier.
- Participer à la gestion des produits,
- Appliquer les procédures qualité, respecter les consignes de sécurité et de prévention.
- Être l'interlocuteur des fournisseurs et/ou des clients et des différents services de l'entreprise.

UNE FORMATION

Public concerné

- Niveau 3ème

Connaissances à acquérir

- Logistique (production, distribution)
- Magasinage
- CACES, catégorie 3
- Qualité, sécurité, environnement
- Communication
- Informatique
- Anglais

Agent Logistique

➡ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

➡ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur les sites de Sens et Auxerre.
 - L'alternance (1 à 2 semaines en formation, 2 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➡ Validation des études

- **Validation professionnelle :**
Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie
"Opérateur Logistique et Magasinage"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- réussite aux épreuves
- notation en entreprise

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

C'est un contrat de travail commun aux **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire et aux **demandeurs d'emploi de plus de 26 ans** permettant d'accéder à une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général, l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise **entre 6 et 12 mois**. Un accord de branche peut dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (nous consulter).

La rémunération varie de 55 % du SMIC au SMIC ou 85 % du minimum conventionnel, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Financement :

L'entreprise d'accueil bénéficie d'exonérations de charges sociales pour les jeunes de moins de 26 ans et les salariés de plus de 45 ans ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).